

7^e ANNÉE
N° 78 - 12 FB
15 / 11 / 79

Blegny-Trembleur
5.2.01 | 9 | 7

Magazine

BLEGNY INITIATIVES

Rédaction : 60, rue Fatchamps, 4570 Blegny

Publicité et annonces : 31, rue de la Fontaine, Blegny | Tél. 87 44 76

Editeur responsable : José CLOES, rue du Vicinal, 25 | Tél. 87 48 97

Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits.

Le mensuel d'Informations Générales et Régionales de l'A.S.B.L. BLEGNY INITIATIVES — Localités desservies : Bar-chon, Blegny, Bolland, Cerexhe-Heuseux, Dalhem, Feneur, Housse, Julémont, La Motte, Mortier, Saint-André, Saint-Remy, Saive et Trembleur.

EDITORIAL – ETRE CHAUVIN

Toute l'Europe s'écrit devant le chauvinisme de nos amis français, ceux qui ne sont supporters ni du Standard ni d'Eddy Merckx trouvent en Luc Varenne l'homme le plus chauvin de la terre.

Peu d'entre nous ose s'avouer chauvin.

Et bien, moi, je le suis !

Quand j'entends à la radio ou que je lis dans un magazine que Monsieur Manu Bonmariage a reçu un grand prix de la critique télévisée pour son film « Haye po l'djou » je sais très bien que c'est le réalisateur que l'on distingue et non le sujet traité mais je me persuade que M. BON-MARIAGE n'aurait pas fait une bonne émission sans un bon sujet et c'est là que je me dis que le grand prix est un peu décerné à notre communauté puisque c'était d'elle qu'il s'agissait.

Quand je vois à Antenne 2 au grand Echiquier, puis deux jours après à R.T.B.F. point de mire, paraître avec son large sourire, Guy LUKOWSKI, je ne puis m'empêcher de penser qu'il a plus de talent que tous les autres alors que je suis musicalement incapable de le comparer aux guitaristes qui jouent le même répertoire.

Je pourrais trouver des exemples à foison en politique, dans le sport ou en tout autre domaine mais vous pouvez le faire chez vous. Le chauvinisme est finalement une forme d'amour, exagérée peut-être, mais une forme d'amour quand même.

Alors, soyons chauvins

Peut-être l'est-on trop peu et ne trouvons-nous bien que ce qui vient de loin, d'où est venu le proverbe : « Nul n'est prophète dans son pays ». Pour rester dans une juste mesure et vous prouver que je ne suis pas si chauvin que je le dis, je reconnais que notre journal n'est peut-être pas le meilleur de Belgique...

Chauvinement vôtre,

G. GUYOT.

**Pour tous vos travaux de CARRELAGES
et REVETEMENTS**

ainsi que pour toutes fournitures concernant
ces travaux

Maurice WAUCOMONT-TAETER

Rue Vieille Voie, 7

MORTIER

Tél. 87 45 74

Les bottes «Spéciale
Gros Mollet» sont
rentrées. Plusieurs tons
et plusieurs hauteurs de
talons.

Venez vite
faire votre choix.

**CHAUSSURES
LEHANE**

VISÉ 79 13 09

BLEGNY 87 45 18

★
RÉPARATION



NOVAK
TV couleur mono
pour
33.900 F

T.V.A. comprise
avec reprise
de votre ancien
téléviseur

Nous vous proposons : le téléviseur couleur Mono Novak, écran 66 cm, 16 présélections, châssis modulaire, display, commande à distance ultra-sonore et un service après-vente irréprochable.

Toujours moins cher pour une qualité toujours meilleure

2, rue Entre-2-Villes, BLEGNY **Tél. 87 51 10**

Maison Grosjeans

Le spécialiste
qui vous garantit un service après-vente
dans les 24 heures

sprl

Pâtisseries fines
en tous genres

★

Rendez-vous chez votre spécialiste de la qualité

Pierre LEDENT

pour des croissants chauds les samedis et dimanches matins

59, rue Entre-deux-Villes 4570 BLEGNY-TREMBLEUR

Téléphone : 87 42 16

Même maison : Rue Gérard Wilket à SAINT-REMY

VOULEZ-VOUS FAIRE DES ECONOMIES ?

PIERRE NIHANT13, rue de la Sarthe
4510 SAIVEest à votre disposition pour vos financements de voitures ou de motos à des **taux préférentiels** si vous sollicitez **directement** en nos bureaux votre financement et si vous remplissez **une** des trois conditions suivantes :

- vous êtes assuré à notre agence pour votre véhicule ;
- il s'agit d'une première mise en circulation et vous nous confiez l'assurance responsabilité civile pour votre véhicule ;
- vous êtes assuré chez un autre agent mais vous marquez votre accord pour nous confier la gestion de votre contrat.

Exemple de taux :

Montant à financer	Nbre de mois	Taux préférentiel montant mensuel	Taux normal montant mensuel	VOTRE ECONOMIE
50 000	12	4.512	4.656	1.728
	24	2.436	2.528	2.160
100 000	24	4.857	5.006	3.576
	36	3.468	3.607	5.004
150 000	24	7.285	7.465	4.320
	36	5.202	5.356	5.904
200 000	24	9.713	9.913	4.800
	36	6.936	7.115	6.444
	42	6.146	6.321	7.350

Pierre NIHANT

est également à votre disposition pour vos

Prêts personnels
Prêts hypothécaires
Toutes les assurances

BUREAUX OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 A 12 H ET DE 13 H A 18 H
LE SAMEDI DE 9 H A 12 H
Tél. 62 74 33 - 62 72 56

NOS JEUNES SPORTIFS

BLEGNY INITIATIVES est très sensible à la promotion du sport dans notre commune et a décidé de réserver un emplacement de son mensuel à la publication de photos de nos jeunes sportifs.

Les clubs qui voudront bien nous apporter leur collaboration sont priés de nous adresser des photos (si possible en noir et blanc).

D'avance, merci.



L'équipe Scolaires du S.F.C. SAIVE.

POMPES FUNEBRES
MAISON A. BIEMAR

21, rue de la Station — BLEGNY Tél. 87 43 68 - 87 41 09
CERCUEILS - CHAMBRES MORTUAIRES
 Toutes formalités Jour et nuit

Votre **FLEURISTE**
F. Dasse-
Deguedre


31, RUE INSTITUT
 BLEGNY Tél. 87 42 08

AVIS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE
AUX ORGANISATEURS DE SPECTACLES
ET DE DIVERTISSEMENTS

En vertu de l'article 6 du « Règlement relatif à la taxe provinciale sur les spectacles et divertissements », l'Administration communale est tenue de communiquer, au plus tard le vendredi de chaque semaine, au bureau des contributions compétent, la liste des parties de danse et des spectacles de divertissements imposables qui seront organisés dans la commune dans le courant de la semaine suivante (du dimanche au samedi).

En cas de pareille organisation par votre comité, vous devez communiquer à l'Administration communale les renseignements nécessaires afin qu'elle puisse à son tour en faire part au Bureau des Contributions.

 Pour vos **BANQUETS**
 DE TOUS GENRES

 Voyez le
SERVICE TRAITEUR
 du
petit Vatel
 Rue de l'Institut **BLEGNY**
 Tél. 87 40 06

Joseph
Battice-
Grailet
CHAUSSURES**ARTICLES DE SPORT**
 32, RUE ENTRE-2-VILLES
 BLEGNY
 Tél. 87 47 46

M. et Mme
J. Wilderyans-Henrard

 Dépositaire Piedbœuf - Artois
 et toutes bières étrangères

Salle pour banquets

La Source
 Chienrue, 33 — 4570 BLEGNY
 Tél. 87 48 18
A. REMACLE-RENONNET

116, RUE DE FAFCHAMPS - BLEGNY

TELEPHONE : 87 46 21

MENUISERIE DU BATIMENT - PERSIENNES - VOLETS
STORES
POMPES FUNEBRES**SERVICE JOUR ET NUIT**
L'AVENIR DE
LA BASSE-MEUSE

Au sein de la Province de Liège, tout le territoire situé en aval de Liège a toujours eu, dans beaucoup de domaines, une personnalité propre.

Plus encore qu'hier, il importe que cette région ait conscience de cette personnalité et que les diverses composantes qui la constituent — les communes de Herstal, Oupeye, Juprelle, Bassenge, Visé, Dalhem et Blegny — aient la volonté d'être attentives à tout ce qui, à moyen et à long terme, conditionne leur avenir.

Comme on le sait, des travaux sont en cours pour la mise à gabarit du Canal Albert à 9.000 T. Cela signifie que toute la région aval de Liège va être reliée à la mer, via Anvers, par une voie puissante et rapide. Le trafic fluvial, qui place actuellement Liège au troisième rang dans le classement des ports fluviaux d'Europe, va pouvoir considérablement augmenter.

Parallèlement à ce travail, divers projets sont à un stade d'étude avancée : l'aménagement du canal éclusé à hauteur du pont pétrolier de Wandre ; la création d'un canal de jonction Canal Albert — Basse-Meuse à Hermalle-sous-Argenteau ; l'aménagement du bief Monsin-Lixhe à 9.000 T.

Ces travaux vont permettre à tout le site de la Basse-Meuse de prendre une large part dans le nécessaire redéploiement industriel de la région, dans la mesure où il offre, d'une part, la proximité du bassin industriel liégeois et, d'autre part, les opportunités d'une puissante voie d'eau maritime.

Ce développement doit se faire dans le souci à la fois d'investissements dans des

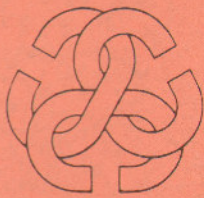
secteurs d'avenir et d'une planification sensée qui préserve, là où il le faut, les qualités des sites et des habitats : les retombées économiques, sociales et humaines bénéficieront non seulement aux communes de la vallée mais aussi à celles des plateaux des deux rives qui constitueront l'implantation naturelle de la main d'œuvre nécessaire.

Le programme à long terme, esquissé ici à traits certainement trop rapides, paraît d'une envergure telle que sa conduite à bonne fin ne pourra être envisagée sans une vaste concertation de toutes les parties concernées, notamment les milieux publics et privés liégeois. Mais en plus, il faut que chaque habitant ait l'occasion de s'informer sur un problème qui finalement, à long terme, le concernera directement, lui et sa famille.

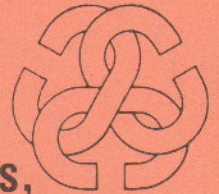
Aussi, c'est avec intérêt qu'on notera que le mouvement « Présence et Action Culturelles » organise **LE VENDREDI 16 NOVEMBRE PROCHAIN à 19 h 30**, en la salle de l'Alliance, rue Dodémont à Visé, une soirée qui, dès à présent, s'annonce comme devant recueillir un grand succès : un exposé, qui vient bien à son heure, puisqu'en illustrant son propos par des diapositives, M. Robert PLANCHAR, directeur général du Port autonome de Liège, parlera précisément de tous les projets concernant la Basse-Meuse et de leurs conséquences pour l'avenir de la région.

Une séance qui vaudra le déplacement car elle nous permettra de voir comment tout le Nord-Est du pays de Liège va entrer dans le XXI^e siècle.

Paul BOLLAND.



BLEGNY



du 10 décembre 1979 au 1^{er} janvier 1980 inclus,

Encouragée par l'énorme succès des 4 dernières années,
près de 600.000 billets délivrés gratuitement)

L'UNION DES INDEPENDANTS BLEGNYSOIS

a décidé de continuer à satisfaire sa clientèle en lui offrant à nouveau une

IMMENSE TOMBOLA GRATUITE

sous la dénomination de

« CINQUIEME GRANDE QUINZAINE DE L'UNION DES INDEPENDANTS DE BLEGNY »

160.000 francs de prix seront distribués :

dont plus de 100.000 francs consacrés uniquement à des bons d'achats valables chez n'importe quel commerçant ayant participé à notre tombola.

Vos commerçants vous délivreront gratuitement des billets de tombola sur la totalité de vos achats et ce à raison d'un MINIMUM de 1 billet sur tout achat de 100 francs (nous conseillons à nos commerçants de distribuer 2 BILLETS pour tout achat de 100 F)

N'HESITEZ PAS, FAITES CONFIANCE AUX COMMERÇANTS BLEGNYSOIS ET RECLAMEZ VOS BILLETS GRATUITS

D'ores et déjà, nous publions ci-dessous la liste des premiers indépendants participant à cette vaste opération. Cette liste n'est évidemment pas limitative et nous espérons publier dans une prochaine édition, une liste plus complète encore car nous sommes persuadés que TOUTES LES CATEGORIES DE COMMERCE voudront nous rejoindre.

Les commerçants participants seront facilement reconnaissables grâce à la vignette d'identification placée à leurs vitrines et portant la dénomination de « MAISON PARTICIPANTE ».

ATTENTION ! — SPECIAL 1979 ! — NOUVEAUTE !

EN PLUS DE LA TOMBOLA NORMALE : chaque semaine, il y aura un tirage spécial avec chaque fois une distribution de 2 bons d'achats de 5.000 F.

EN PLUS DE CE TIRAGE SPECIAL, il y aura la semaine de Noël et de Nouvel-An, un tirage « SUPER SPECIAL » avec chaque fois un bon d'achat « ENERGIE » d'une valeur de 7.500 F valable soit en bons d'essence, soit en bons mazout, charbon.

L'affichage des lauréats et des numéros gagnants seront à votre disposition chez les commerçants participants.

Comment seront attribués ces lots ?

A la fin de chaque semaine (le dimanche) sous la présidence des avocats de Blegny, un tirage public sera effectué de la façon suivante :

- 1° Il sera d'abord procédé au tirage au sort d'un chiffre (par exemple le 5).
- 2° Parmi les numéros se terminant par ce chiffre, et ayant été distribués cette semaine-là, on procédera au tirage des 2 gagnants des bons d'achats de 5.000 F.
- 3° Pour les bons d'achats « ENERGIE », il sera procédé au tirage au sort d'un autre chiffre (par exemple le 7), puis on tirera le numéro gagnant se terminant par deux fois ce chiffre (dans ce cas précis, parmi les numéros se terminant par 77).

Chers clients, si vous voulez augmenter vos chances de gagner, il est donc dans votre intérêt d'obtenir chez vos commerçants des séries complètes de billets (c'est-à-dire des numéros se terminant par les chiffres de 0 à 9).

Commerçants attention !!!

- 1) La fourniture des billets de tombola et tout autre renseignement se feront chez Monsieur DEBRUCHE Raymond (Crédit Communal), rue Entre-deux-Villes, 8 à Blegny — Tél. : 87 50 82
Heures d'ouverture : tous les jours de 9 à 12 h 30. En plus, les mardi et jeudi de 17 à 19 h.
- 2) Afin de faciliter le tirage de tombola spéciale, il est absolument nécessaire d'acheter vos billets en quantité suffisante pour une semaine seulement, et cela, chacune des trois semaines de la tombola.

1. CAFE DU CENTRE
2. Chaussures BATTICE-GRAILET
3. CAFE BERTRAND-JOLLY
4. COIFFURE NICOLE ET MARCEL
5. FRITERIE ROTISSERIE « STE GERTRUDE »
6. BOURDOUXHE L. - EPICERIE - FRUITS ET LEGUMES
7. CLOES-BRUWIER - HORLOGERIE - BIJOUTERIE - OPTIQUE
8. MAISON CALIFICE - EPICERIE
9. CARROSSERIE CLOES
10. COLSON - HORLOGERIE-BIJOUTERIE
11. DASSE François - HORTICULTEUR - FLEURISTE
12. DEMARET - PAPETERIE (anc. Maison SMETS)
13. PIANIGIANI Franca
14. MAISON DENOOZ-DORTHU - QUINCAILLERIE
15. FRAIKIN-VICQUERAY - FLEURISTE
16. FRANCK ALPHONSE - BOULANGERIE-PÂTISSERIE
17. FRANCK-THYRION - DROGUERIE - PEINTURE
18. GEROMBOUS-COLLAERS - BOIS ET DERIVES
19. MAISON GROSJEAN - ELECTROMENAGER - RADIO - T.V.
20. MAISON HABRAN - TEXTILE - AUNAGE
21. MAISON HORMITOU
22. LEDENT PIERRROT - BOULANGERIE - PATISSERIE
23. GARAGE THOMASSIN
24. CAFE LECHANTEUR
25. GARAGE LEVAUX
26. LERUTH-LESOINNE - ELECTROMENAGER
27. MAQUINAY Céluta - COIFFURE
28. MORDANT-LEHANE - EPICERIE
29. SMETS José - IMPRIMERIE
30. MAISON NEUFCOUR - HORLOGERIE-BIJOUTERIE - OPTIQUE

31. RYAVEC Jeannot - ASSURANCES
32. SIMONIS-DIET - QUINCAILLERIE
33. GARAGE SMITS
34. SOCIETE GENERALE DE BANQUE - M. LEMAIRE
35. MAISON NIHANT - FRUITS ET LEGUMES
36. CAFE ZINZEN - ELECTROMENAGER
37. NIBUS Joseph - ASSURANCES
38. CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE - DEBRUCHE Raymond
39. GESBANQUE - Mme DEFER
40. BOULANGERIE HERMAN - SUCC : SCHOONBROODT.
41. HERMAN Jules - BOULANGERIE
42. Maison HOUBEAU-VANWARBECK - T.V. - RADIO
43. NELISSEN-LAMBET - EPICERIE - SUPERETTE
44. REMACLE-RENSONNET - MENUISERIE
45. S.N.C.I. - C.G.E.R. André COPETTE
46. Mme ROSIER - TOUT POUR L'ENFANT - BONNETERIE
47. Maison Michel RICHARD - VELOS - MOTOS
48. Chaussures LEHANE
49. BAGUETTE Vital - Studio de coiffure - Parfumerie - Parurerie
50. BIEMAR-LEVAUX - AMEUBLEMENT
51. DEBATISSE Nicolas - CHARBONS - MAZOUT
52. Mme BOLAND - TEXTILES ET PRÊT A PORTER
53. JAMAR Eugène
54. Maison ERNST - ARTICLES CADEAUX
55. DAMOISEAU Roger - GRAINS -, FOURRAGES
56. SMETS Jules
57. PIRON Jules - CREMERIE
58. PHARMACIE COLIN
59. THIRY Pierre - VETERINAIRE
60. BOTTIN Hubert - GRAINES.

N'hésitez pas à faire appel à ces commerçants

Le président d'honneur,
SMETS Jules.

Pour le Comité organisateur :
RYAVEC Jeannot.

MAISON GILBERT ERNST

Rue de la Fontaine, 1A 4570 BLEGNY - Tél. 87 55 80

Cuisines équipées complètes
Ensembles Tables — Chaises — Tabourets
Escabeaux — Dessertes Devis gratuit

La Maison Gilbert ERNST

vous propose pour vos CADEAUX DE FIN D'ANNÉE
FERRONNERIE ET BOIS ARTISANAUX
MONTAGE DE FLEURS SECHES EN SOIE LAVABLE
POUPEES A LA MODE EN CHIFFONS
ANIMAUX EN PELUCHE NON TOXIQUES, etc...

LA CHASSE

Le mois dernier, les chasseurs ont dû subir une attaque en règle de la part des écologistes. Inter-environnement, etc... : la RTBF y a fait largement allusion lors de ses émissions « A suivre... » et « le jardin extraordinaire ».

Le chasseur serait donc un individu dépourvu de toute sensibilité, tuant par plaisir des animaux « qui ont comme lui le droit de vivre ».

Il faudrait, toujours selon les écologistes, supprimer radicalement la chasse, laisser les renards se reproduire, réintroduire des loups (Ariette Vincent) et charger des fonctionnaires payés par l'Etat de suppléer scientifiquement les prédateurs naturels.

Je laisse naturellement à chacun le soin d'apprécier, mais je ne puis m'empêcher d'émettre quelques considérations.

Il existe dans le monde de la chasse des « viandeurs » des sociétés, des groupements, élevant sangliers et faisans qui seront « libérés » le jour même d'une battue. Ce genre de tuerie est intolérable.

Les animaux ont aussi le droit de vivre, disent les écologistes... les petits Cambodgiens aussi et le problème de la faim dans le monde est bien plus urgent à résoudre que celui de la chasse.

Cette chasse, tout comme la pêche a toujours contribué à nourrir l'homme et il en sera toujours ainsi, pour autant que ce dernier sache gérer son patrimoine naturel avec sagesse, c'est-à-dire par un prélèvement ordonné et réglementé selon les espèces d'animaux.

Certains de ceux-ci sont rigoureusement protégés par la loi, d'autres sont maintenus en quantité tolérable pour la nature elle-même.

Un examen très sérieux est imposé au chasseur qui sollicite un permis de port d'armes ; sa responsabilité est engagée vis-à-vis tant de l'administration des Eaux et Forêts que de l'agriculteur en cas de dégâts de gibier.

Les écologistes sont certainement des gens émotifs, sensibles... sauf lorsqu'au restaurant, ils se laissent tenter par un menu comportant escargots, cuisses de grenouilles, perdreaux, râble de lièvre, civet de chevreuil ou de biche. Peut-être ont-ils le sentiment de manger le produit d'un élevage scientifique ? La psycho peut parfois faciliter la digestion.

Quant à la suggestion de réintroduire des loups, je prie la charmante speakerine de bien vouloir excuser mon sourire amusé.

N. M.

IMPRIMERIE EREL

CARTES DE VISITE
FAIRE PARTS DE
• NAISSANCE
• MARIAGE
• DEUIL
EN TOUTES
FACTURES
AFFICHES
PUBLICITE

CHAMP DU PIHOT, 126
4510 SAIVE

(PRÈS DE LA POSTE DE QUEUR DUBOIS)

Tél 62 36 21



Transport — Terrassement
Empierrement - Nivellement

LHOIST
Michel

Rue Canada, 4
BARCHON Tél. 87 51 53

Soyez bien coiffée
vous serez admirée

Laëtitia
haute coiffure

19, place Ste-Gertrude
BLEGNY
Tél. 87 47 37 Privé 87 44 24

Exclusivité des produits de beauté du
Dr RENAUD de Paris.



Stylos - Maroquinerie - Jeux

Librairie DEMARET
(Ancienne Maison SMETS)

3, rue Entre-deux-Villes
BLEGNY Tél. 87 53 94

PHOTOCOPIES MINUTE
Agent de LOTTO

CARROSSERIE CLOES

Fondée en 1908

TOLERIE PEINTURE

Réparation et transformation
de camions et voitures
Constructions métalliques
et en métaux légers
Produits d'entretien
pour carrosserie

37, pl. Ste-Gertrude BLEGNY
Tél. 87 41 88

LES CÛTÈS PEÛRES

Às cûtès peûres !... Às cûtès peûres !
brèt l'marchande avou s'neûr vantrin
tot porminant s'tchèrète al main
avà l'qwàrti qu'i n'èst nolè èûre.

Càse qu'èle chèv todi bone mêzeûre,
lès candes, bin sûr, ni mâquet nin.
À cûtès peûres !... À cûtès peûres !
brèt l'marchande avou s'neûr vantrin.

Di s'sôre, èlle èst l'seûle qui nos d'meûre,
ca lès djônes d'ouÿ n'è volèt nin...
Qwand l'bràve vile àme àrè fêt s'timpes,
nos n'òrans pus brêre come asteûre :
À cûtès peûres !... Às cûtès peûres !

Nicolas DONNAY.

ŒUVRES SCOLAIRES COMMUNALES DE ST-REMY

Résultats du tirage de la tombola du mercredi
10 octobre à notre loge foraine.

1086 - 1196 - 1205 - 1342 - 1463 - 1509 -
1657 - 1792 - 1817 - 1991 - 2028 - 2116 -
2232 - 2337 - 2549 - 2666 - 2778 - 2863 -
2982 - 3027 - 3134 - 3240 - 3362 - 3467 -
3559

Les lots peuvent être réclamés à l'école
communale, rue des Combattants pendant
les jours (et mêmes heures) de
classe.

Nicolas DONNAY

a le plaisir de vous annoncer la parution de

HORE A BOLANTE TCHÂR

(sonde à chair bouillante)

son nouveau recueil de poèmes en dialecte
liégeois (avec traduction française)

Prix : 100 F l'exemplaire, port compris — au
C.C.P. 000-0961748-90 de Nicolas DONNAY, 6,
rue de Lassay, 4512 HOUSSE.

UNE ANCIENNE INDUSTRIE ARTISANALE.

La fabrication du sirop de ferme semble remonter au XVIII^e siècle, il se peut que ce sirop a été fait d'abord à usage particulier ; d'après certains documents, il aurait été commercialisé vers 1770, époque où l'on parle plus spécialement du matériel de siroperie. Les fruits employés étaient les poires et les pommes dont la culture se répandit peu à peu dans certaines parties du pays de Herve.

Cette fabrication se fait en trois étapes. La première opération est la cuisson des fruits dans une grande cuve en cuivre de 500 à 600 kilos ; cuisson à feu vif pendant plusieurs heures, souvent toute une nuit. On obtient alors une espèce de compote qui subit la deuxième opération : le pressage. La compote de fruits est versée en couches minces, un ou deux seaux à la fois ; chaque couche étant séparée par des sacs de jute ; on recueille alors le jus, qui subit une troisième opération. Une nouvelle cuisson destinée à épaissir le jus, qui se transforme en sirop, ce qui exige encore une demi-journée de cuisson. Le sirop peut alors être mis en pots d'environ 5 kilos et plus. Le sirop ainsi obtenu par le vieux système est très épais et de couleur foncée ; sa conservation peut durer plusieurs années sans s'altérer.

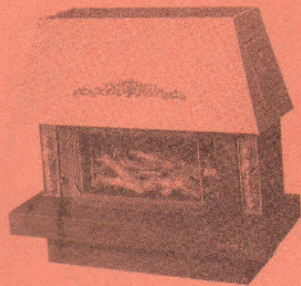
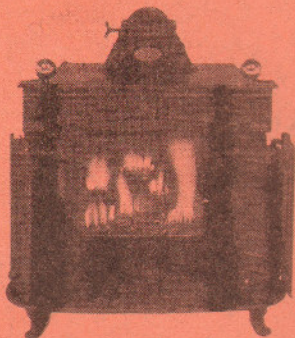
On a connu chez nous plusieurs petites siroperies : chez Adolphe OURY, à Monceau — chez FRANSEN, dans les Foxhalles et aujourd'hui encore chez M. Léon LERUTH, à Rouhaye-Mortier. C'est le dernier fabricant, qui travaille du début d'octobre jusqu'à la Toussaint. Il utilise un matériel vieux de 70 ou 80 ans et naguère, il possédait encore un presseur de 150 ans. Ce sirop artisanal est très apprécié non seulement dans le voisinage, mais il attire aussi une clientèle de Bruges et de Bruxelles. Cette activité n'est cependant plus guère rentable, vu la main d'œuvre qu'elle nécessite et la cherté des produits de chauffage, par exemple les briquettes. Monsieur LERUTH ne continue cette fabrication que par habitude et pour rendre service aux cultivateurs du voisinage qui lui apportent leurs fruits. C'est donc une ancienne industrie qui est en voie de disparition.

Jos. SCHNACKERS.

Au cœur de la chaleur

Installation
de tous les appareils de chauffage
gaz - mazout - charbon - bûches
**FLANDRIA - EFEL -
CAMPA... etc...**

Raccordement citerne ou tank



En vente et exposés chez

Victor LERUTH

119, rue de la Station 4570 BLEGNY

Tél. 87 49 98

Dépannage assuré et garanti

S'adapte à toutes les installations...
à tous les détenteurs... Comment gagner
± 35 F — 65 F — 150 F par charge de gaz ?
Quel prix payez-vous actuellement ?

Des chiffres qui parlent :

13 kg de butane	255
20 kg de butane	385
10 kg de propane	220
18 kg de propane	380
47 kg de propane	960

COMETANE



Tous nos prix s'entendent T.V.A. incluse

Maison

Grégoire

Installations chauffage au gaz -
Plombier - Zingueur

7, RUE DE HELSEUX, BARCHON T. 87 41 80
EN VRAC EGALIMENT

TOURNEE REGULIERE

BILLET COMMUNAL

RECREATION POUR NOS SENIORS

L'Administration communale de Blegny a organisé à l'intention de tous les pensionnés de l'entité une matinée récréative ainsi qu'un goûter.

Le grand nombre de retraités de notre commune a contraint les organisateurs à répartir la fête en deux séances dont la première a eu lieu le mercredi 10 octobre dernier à la salle de St-Jean Berchmans à Blegny pour les pensionnés des anciennes communes de Mortier, St-André, Blegny, Barchon, Evegnée et Cerexhe ; la seconde a eu pour cadre la salle du Gymnase communal de Housse le mercredi 17 écoulé et était réservée aux anciennes communes de Housse, St-Remy, Saive et Wandre (la Motte). Pour assurer le déplacement vers les deux salles, un service d'autocars gratuit avait été mis en service.

Dans les deux cas, la partie récréative a été confiée à la troupe du Trocadéro de Liège avec Henriette BRENU qui fut congratulée et fleurie pour ses 55 ans de théâtre actif.

Un grand bravo aux organisateurs et souhaitons encore une assistance record pour... l'année prochaine.

**CUISINES
COMBINÉES COLLARD**

**LE
RUTH**

Devis et placements
par les patrons

Meubles T.V. stéréo
Meubles de halls
Arches, peintures
Bureau
Bibliothèques, etc...



Chambre studio **12.900 F**, plus de 20 modèles en magasin



Salon chêne rustique **29.900** au lieu de 34.000 F

Meubles COLLARD

**MENUISIER-EBENISTE
SPECIALITE DE MEUBLES CHÊNE**
Salons des plus grandes marques
Matelas EPEDA — PIRELLI — RECOR

Entrée libre

Tél. **87 40 57** **MORTIER**

CERCUEILS

CHAMBRES MORTUAIRES

ENTREPRISE DE
PLAFONNAGE - CIMENTAGE - CHAPE - CREPIS

Michel BOURDOUXHE

79, rue Entre-deux-Villes
4570 BLENGNY-TREMBLEUR
Tél. (041) 87 47 87

Gilbert ERNST

Rue Voie des Fosses, 8
Rue de la Fontaine, 1A

S.P.R.L.
4532 SAINT-REMY
4570 BLENGNY

TOUT pour le bâtiment — Menuiserie Bois et Aluminium
VOLETS = Economie de CHAUFFAGE
VOLETS ALU MINI CAISSON

S'adapte à toutes les fenêtres mêmes existantes
Remède contre le froid, le bruit et même contre la chaleur en été

Stores Vénitiens DRAPERY — ROLLO'S Tél. 87 55 80
Portes « Accordéon » — Tentes solaires 87 47 95

TOUTE LA GAMME

« SIMCA »



au garage
Thomassin

Grand choix de voitures d'occasions

BLENGNY-TREMBLEUR
Tél. 87 47 08

Taxi ADAM

Tél. (041) 87 45 94

SERVICE RAPIDE
SERVICE SOIGNÉ
SERVICE IMPECCABLE

Taxi jour et nuit

Mariage complet en Mercedes

Une bonne STELLA ARTOIS
se boit au

CAFÉ DU CENTRE

Local du Club cycliste

Rue Entre-2-Villes, 6 4570 BLENGNY

Pompe funèbres Gilbert ERNST

Rue Voie des Fosses, 8, 4532 Saint-Remy
En cas d'absence : 87 50 91

Tél. 87 47 95

1 A, rue de la Fontaine

4570 BLENGNY

N. FAFCHAMPS, rue de la Fontaine, 6 Tél. 87 40 68

Ensevelissement — Formalité

SERVICE JOUR ET NUIT

INAUGURATION DU HALL D'EDUCATION PHYSIQUE ET DU COMPLEXE SPORTIF A L'E.M.E DE BLENGNY

20 OCTOBRE, grand événement à Bligny.

L'Ecole myenne de l'Etat de Bligny a inauguré son nouveau et splendide complexe sportif.

C'est devant une belle assemblée que s'est ouverte la séance académique. Parmi les personnalités présentes, notons Monsieur le Ministre DE-HOUSSE, Monsieur GRANDJEAN, représentant le Ministre de l'Education Nationale Monsieur GILLET, attaché de cabinet, Monsieur l'Inspecteur COURTOIS, représentant la direction, Monsieur THILL, Directeur honoraire, Monsieur CAHAY, conseiller provincial, Monsieur BOLLAND, échevin de Dalhem, Monsieur le Bourgmestre ARNOLIS accompagné de ses échevins et de plusieurs conseillers communaux, des inspecteurs, des chefs d'établissements, des membres de l'Amicale, des membres du personnel et des parents.

Trois discours ont été prononcés, Monsieur le Directeur GERMEAUX souhaja la bienvenue à tous les invités, rappela les principales caractéristiques de ce complexe non sans au passage dire sa reconnaissance aux services ministériels. Il rendit hommage à Monsieur le Directeur honoraire THILL pour le travail accompli au long de ces vingt dernières années tout en insistant sur le choix qui fut fait tout au long de l'implantation des divers bâtiments pour respecter le cadre de verdure de l'école. Il remercia également Monsieur DUMOULIN président du Conseil scolaire pour le travail accompli depuis la création de l'école. Monsieur GUEURY, président de l'Amicale retraça la vie et le développement de l'école depuis 1958 tout en remerciant de nombreuses personnes pour leur travail et leur dévouement à l'établissement.

Monsieur GRANDJEAN représentant le Ministre de l'Education Nationale souligna l'importance de mettre de telles installations au service des maîtres d'éducation physique tout en signalant l'intérêt que porte le Ministre HOYAUX au développement de notre école.

Ce samedi a d'ailleurs permis à de nombreux spectateurs d'admirer les élèves en pleine action sous la direction de Madame THANS et Monsieur D'HAYER, professeurs.

Un vin d'honneur a terminé cette partie académique inaugurale.

Le hall de 40 mètres sur 20 comprend un terrain de handball, de tennis, deux terrains de volley-ball, de basket-ball et se complète par des installations extérieures permettant la pratique de l'athlétisme et du tennis.

Ce complexe sportif est un excellent outil mis à la disposition des élèves depuis les petits de l'école gardienne en passant par les plus grands de l'école primaire ainsi que les élèves de l'enseignement secondaire.

Beaucoup de futurs champions prendront probablement leurs premières leçons dans ce magnifique ensemble.

F.N.C. BLENGNY et ENVIRONS

UN INOUBLIABLE 60^e ANNIVERSAIRE

La journée du 21 octobre 1979 peut, pour la section F.N.C. de BLENGNY, être marquée d'une pierre blanche.

Le Comité avait voulu, par des cérémonies simples, mais amicales, célébrer ce jubilé dans le cadre de la vie communale.

L'Office religieux, dédié à la mémoire des défunts des deux guerres et de leurs familles, se déroula devant une nombreuse assistance et avec le concours de la Chorale de Bligny, dirigée de main de maître par M. Jules FONTAINE. En des termes émouvants, Monsieur le Curé magnifia l'action des Anciens Combattants, des fondateurs de la section et de tous ceux qui prirent le relais pour la poursuite d'un idéal plein de dignité. L'Office se clôtura par une Brabançonne écoutée religieusement. Au Monument aux Morts et à la Stèle des Fusillés, devant un parterre de drapeaux des Ecoles et des Sections amies, le Bourgmestre Louis ARNOLIS, et Nicolas ARNOLIS, dernier bourgmestre de l'ancienne commune et Membre du comité, déposèrent des fleurs devant une assistance recueillie.

Plus de deux cents personnes se retrouvèrent ensuite à l'Ecole moyenne où, au cours de la séance académique, MM. ARNOLIS et VASSAUX prononcèrent deux courtes allocutions pour évoquer le souvenir des fondateurs de la section, pour rappeler leurs luttes, leurs efforts, et pour dire combien présentement encore l'action des Anciens combattants est intimement liée à la vie communale.

Au cours de la séance, la Chorale de Trembleur interpréta successivement le Chant des Partisans devant une assemblée debout et profondément émue, l'Enfant au Tambour et l'Hymne à la Joie. Des applaudissements chaleureux saluèrent cette prestation. Un grand MERCI à toutes et à tous et particulièrement à notre membre et ami Ernest BELLEFLAMME et à Claudine SMETS et Barthélemy GUYOT pour leur orchestration et direction magnifique.

Ce fut ensuite le verre de l'Amitié et, grâce au dévouement du personnel communal et du personnel de l'Ecole, la Section put faire face à tous ceux qui avaient si spontanément répondu à notre invitation.

Notre gratitude va aux Autorités communales, aux Bourgmestres, Echevins et Conseillers communaux honoraires, au Colonel BAUDOT, commandant le C.I. de Saive, à Monsieur le Curé, aux représentants de la Gendarmerie et de la Police locales, à toutes les Ecoles et aux membres du personnel enseignant, à nos anciens de 14-18, aux veuves de nos anciens camarades, à la population blignytoise, à tous nos amis et sympathiques sympathisants de la région qui s'étaient joints à nous pour la circonstance.

Notre gratitude va aussi à M. GERMEAUX, Directeur de l'E.M. qui nous accorda une chaleureuse hospitalité, non seulement pour la cérémonie du matin, mais aussi pour le goûter de l'après-midi qui permit à plus de 100 enfants et membres du personnel enseignant de l'entité de se retrouver avec les membres du Comité et leurs épouses pour un agréable goûter suivi d'une séance récréative unanimement appréciée.

Notre ami Henri DEMARCHE, ancien de 14-18, nous dit sa joie de se voir entouré de tant de jeunes, tout en regrettant l'absence de ses vieux amis Emile CLERMONT et Ernest DESSART, empêchés par leur état de santé.

Si l'émotion engendrée par le succès d'une telle journée nous fait oublier l'un ou l'autre détail, l'un ou l'autre geste marquant de ces heures magnifiques, c'est bien involontairement car notre Section, notre Comité et tous nos Membres sont heureux et fiers de pouvoir dire à toutes et à tous un sincère et chaleureux MERCI.

**GARAGE
VICTOR JACQUES**

Route de Battice St André

Entretien et réparation tous véhicules
Tél. provisoire : 87 41 64

ouvert le samedi

Concessionnaire :



V.A.G

Etablissements PAISSE S.P.R.L.

Avenue Albert 1^{er}, 34 - VISÉ

Tél. 79 11 72 - 79 19 41

TENNIS DE TABLE

Amis sportifs et sympathisants, vous passerez agréablement votre dimanche 2 décembre 1979.

A NOTRE GRAND TOURNOI ANNUEL DE TENNIS DE TABLE

Les matches auront lieu dans les 2 salles habituelles qui sont aimablement mises à notre disposition par la direction de l'Institut St-Joseph. Les différentes compétitions se dérouleront sur 7 tables de 9 à 20 heures (sans interruption).

Ce tournoi est placé sous le haut patronage de tous les commerçants de Blegny ; il est ouvert à tous les joueurs et joueuses affiliés à la F.R.B.T.T.

Nous espérons accueillir de nombreux spectateurs à l'occasion de cette belle manifestation sportive qui verra probablement comme les années précédentes, l'enregistrement de plus de 200 inscriptions.

Un bar et un buffet de restauration seront mis à la disposition des sportifs et des spectateurs.

Favorisez notre noble sport, venez très nombreux à notre manifestation sportive.

CHAMPIONNAT — COMPETITION.

L'équipe première, évoluant en première provinciale, reste invaincue jusqu'à présent et on serait tenté d'affirmer que notre équipe reine convoite à nouveau la division nationale ; souhaitons-lui bonne chance et bonne continuation.

Les équipes 2 et 3 évoluant toutes deux en troisième provinciale, et composées principalement de joueurs chevronnés, se battent admirablement afin d'obtenir un maintien absolument nécessaire.

En effet, déjà de réels jeunes espoirs viennent prendre des places disponibles et tout-à-fait méritées ; je pense ici principalement à Dominique GREGOIRE et aux frères THIRY pour lesquels on ne peut actuellement émettre que des louanges.

Quant aux tout jeunes, de plus en plus nombreux, surtout depuis l'arrivée de notre entraîneur, ô combien efficace, j'ai nommé Monsieur CHRISTOPHE, ils deviennent les réels espoirs de nos équipes 4 et 5.

Je pense que nous pouvons les féliciter tous sans exception pour leur magnifique prestation du début de saison. Je voudrais aussi leur rappeler qu'ils persistent dans leurs efforts car seules de nombreuses heures d'entraînement pourront les élever au stade des premières équipes de notre club.

Je me plais à donner une mention spéciale à Jean-Marc DEMARCHE pour ses gros progrès et sa fidélité à l'entraînement.

Chez les néophytes, j'aime signaler leur ténacité et les progrès qu'ils ont réalisés en quelques semaines. Cela présage une alignement imminent dans une équipe de championnat.

Chez les demoiselles, Anne DECKERS et Bénédicte ANDRIEN font preuve d'une régularité et d'un courage qui méritaient aussi d'être signalés.

Les entraînements du jeudi commencent à 18 h 30 précises.

Votre président :

RYAVEC Jeannot.

ATTENTION : Nous rappelons à nos annonceurs que le texte des publicités doit parvenir avant le 1^{er} de chaque mois auprès de notre responsable : M. Henri Verviers, 31, rue de la Fontaine, 4570 Blegny, tél. 87 44 76.



Cycles RÉSIMONT

49, rue Champ
Pihot, SAIVE

CourSES - Randonneurs - Juniors
Cross - Femmes

Pièces

Accessoires

Réparations

Salle de la Société Royale
«LES AMIS DE LA JEUNESSE» à MORTIER

SAMEDI 24 NOVEMBRE 1979 A 21 HEURES

GRAND BAL du Bourgmestre de Blegny

avec l'Orchestre Max BEYER

Tenue de ville obligatoire

Entrée : 150 F

Réservation : Monsieur BERTHO Théo, tél. 87 48 00 de 17 à 19 heures.

Mode
le Style 1980

Vital Baguette

Rue Entre-deux-Villes, 79
BLEGNY Tél. 87 45 78



GYMNASTIQUE SAINT JEAN BERCHMANS A.S.B.L. BLEGNY

Une démonstration dans le cadre de l'année de l'enfance...
Notre bal annuel de réveillon...

Comme annoncé dans la précédente édition du journal, notre société, pour terminer l'année de l'enfance, organise une grande démonstration de gymnastique de masse et olympique, le **SAMEDI 8 DECEMBRE 1979 A 19 H 30 précises**, dans la salle de la rue de l'Institut. Les nouveaux moniteurs, Monsieur et Madame WISLET-HIGNY, secondés par M. F. MEDART, n'ont repris les cours que depuis deux mois et c'est avec ardeur qu'ils se sont attelés à la tâche pour nous présenter le programme suivant :

1. Défilé de tous les membres gymnastes de la société
2. Démonstration des Poussins.
3. Exhibition des Dames.
4. Danses de 8 petites (Mireille).
5. Sauts par un groupe mixte de gymnastique de masse.

ENTRACTE

6. Danses par les grandes de la gymnastique de masse et olympique
7. Leçon de gymnastique de masse : garçons et filles de 9 à 12 ans.

8. Exercices au sol, poutre et tumbling par les filles de 12 ans et plus.
9. Exercices à la poutre par les filles de la gymnastique olympique
10. Danses par les grandes de l'olympique (costumes blancs et fluorescents).

Nous espérons vous voir nombreux à cette belle soirée sportive afin de montrer l'intérêt que vous portez aux enfants (c'est encore l'année de l'enfance !) et afin d'encourager ceux qui se dévouent pour eux.

Une autre occasion vous sera donnée d'aider notre société et de vous divertir en même temps dans une ambiance extraordinaire : assistez nombreux au grand BAL DE REVEILLON, le 31 décembre 1979 à 21 heures. Il est même prudent, si vous voulez être assis, de réserver chez M. Emile SMETS, au numéro de téléphone (041) 87 46 58 et cela le plus vite possible car les premiers seront les pieux placés.

Amitiés sportives.
LE COMITE.

Voyages LARGEFEUILLE

19, 21, rue Léopold — 4650 HERVE

Tél. (087) 66 45 63

Voyages de toutes compagnies :
Airtour - Sunair - Railtour, etc...

Par Avion - Train - Autocar - Bateau

Réservation hôtels

Location appartements

DEMANDEZ LES PROGRAMMES A NOTRE BUREAU

Aut cat A n° 1202

8 NOUS DEVONS TOUS FAIRE LE SINGE A

LA « BARRE FISC »

L'Editeur — Monsieur FIX, je suis heureux de vous présenter à nos lecteurs et surtout je vous remercie d'avoir accepté d'ouvrir dans nos colonnes une nouvelle rubrique sur la pratique fiscale

A. FIX — *Oui, c'est avec joie que j'entreprendrais vos lecteurs à propos des mille et un problèmes PRACTIQUES auxquels chaque personne bute en cette matière, il faut le dire de plus en plus envahissante, puisqu'elle mange de nos ressources à peu près la moitié.*

L'Editeur — La moitié ?

A. FIX — *Cher ami, si vous mettez bout à bout — excusez-moi si je vulgarise certains impôts pour me mieux faire comprendre — si vous faites l'addition fiscale du foncier, du précompte mobilier, du pré-*

compte professionnel, des versements anticipés, de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt des personnes physiques — ceci en matière d'impôt direct — les droits de timbres, la taxe d'immatriculation, les droits d'enregistrement, les droits d'accises, la T.V.A., les droits de douane, les droits de succession, ceux en matière d'impôts indirects — et toutes les taxes communales ou locales comme la taxe de circulation, la taxe sur le personnel occupé, la taxe sur la force motrice, la taxe sur les chiens, les plaques de vélo, les redevances radio et TV... et demain la vignette autoroutière. Je crois bien qu'il vaut mieux que je m'arrête sans quoi nous seront encore là demain... Mais ne croyez-vous pas, qu'à seulement les nommer, l'ensemble forme bien la moitié ou plus de ce que nous gagnons ?

FISCALITE QUE VONT DEVENIR BRÛLANTE LES « FONCIERES » ?

ARTICLE ECRIT LE VENDREDI 3 NOVEMBRE 1979

Il faut d'abord se mettre d'accord sur le vocabulaire et faire un petit rien d'histoire fiscale pour comprendre ce qui va suivre.

Avant 1962, chaque propriétaire recevait chaque année, un papier à payer pour ses immeubles. Cette « invitation » à payer s'appelait « contribution foncière » au langage courant « La foncière ».

Il payait celle-ci qui représentait un pourcentage du REVENU CADASTRAL

Le REVENU CADASTRAL représentait théoriquement le loyer de ses propriétés repris à 75 % pour les immeubles bâtis, à 90 % pour les immeubles non bâtis (terrains).

Le loyer pris en considération était celui qui était en vigueur au deuxième semestre 1955.

Le taux de la « Foncière » était déterminé par un pourcentage prélevé par l'Etat plus un pourcentage prélevé par la province plus un pourcentage levé par la commune.

De plus, le REVENU CADASTRAL devait être repris chaque année dans la déclaration à l'impôt complémentaire personnel au titre de revenu immobilier et l'on payait donc — en matière d'impôt sur les revenus — deux impôts différents sur le revenu cadastral LA FONCIERE ET L'IMPÔT COMPLEMENTAIRE PERSONNEL.

Depuis 1962, sans changer le revenu cadastral et sans le réévaluer (je vous rappelle qu'il était et est encore basé sur les loyers de 1955, c'est-à-dire des loyers d'il y a 29 ans), on a changé le système.

La FONCIERE a été supprimée !

Son nom, sans rien changer au calcul et à la perception est devenu le « PRECOMPTE IMMOBILIER », L'IMPÔT COMPLEMENTAIRE PERSONNEL est devenu « L'IMPÔT GLOBAL » et particulièrement pour les particuliers « L'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES ».

Le nouveau système de 1962 a consisté à taxer à l'impôt global les revenus cadastraux, donc les revenus d'immeubles — avec tous les autres revenus (d'où le qualificatif de global) en déduisant de ce cumul, une partie non plus de « la foncière », mais du précompte immobilier.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail et dans les méandres des règles, nous contentant de voir les grandes lignes.

Le système de 1962 est encore en vigueur aujourd'hui et les personnes qui parlent encore de FONCIERE doivent absolument bannir ce mot de leur vocabulaire pour ne plus jamais parler de précompte immobilier.

Parlons maintenant du REVENU CADASTRAL — voyez plus haut ce qu'il représente.

Théoriquement, et pour des immeubles ordinaires (maison, terrain) car nous laisserons de côté les immeubles spéciaux (usines, terrains plantés de sapins ou d'autres arbres devant faire des forêts, etc...) donc pour les immeubles ordinaires, le REVENU CADASTRAL était fixé pour 20 ans.

Au bout de cette période, il est devenu indexé, compte tenu de l'évolution des loyers. Cette indexation est appelée en jargon fiscal LA PEREQUATION CADASTRALE.

Maison

J. SIMONIS-DIET

18, rue Entre-deux-Villes — BLEGNY Tél. 87 44 43

Quincaillerie - Poèlerie

ARTICLES CADEAUX

LISTE MARIAGE

Dépositaire NESTOR MARTIN — Ramonage cheminée sans poussière

Il s'agit là d'une vaste opération et d'un travail considérable qui est effectué par les branches de l'administration fiscale qui s'appelle LE CADASTRE. Comme les agents de cette administration ne sont pas assez nombreux, la péréquation qui doit toucher en même temps tous les propriétaires du pays est souvent en retard.

C'est ce qui se passe encore aujourd'hui, puisque théoriquement la dernière péréquation avait effet en 1955 et que la nouvelle devait arriver en 1975.

Voilà la raison pour laquelle en attendant la nouvelle péréquation, les propriétaires ont du déclarer depuis quelques années leurs revenus cadastraux multipliés par deux dans leur déclaration annuelle à l'impôt global.

Mais voici le plus important : LA PEREQUATION EST PRETE — ELLE SERA APPLIQUEE AU 1^{er} JANVIER 1980 ET TOUS LES PROPRIETAIRES VONT RECEVOIR DANS LE COURANT DU PRESENT MOIS DE NOVEMBRE — DECEMBRE AU PLUS TARD, UN AVIS AU CADASTRE INDIQUANT LE(S) NOUVEAU(X) MONTANTS DES REVENUS CADASTRAUX QUE LE FISC DESIRE RETENIR JUSQU'A LA PROCHAINE PEREQUATION.

Les propriétaires auront deux mois soit pour donner leur accord, soit pour faire leurs observations.

Alors puisque nous aurons le temps, un seul conseil, attendez la parution de notre journal en décembre pour en savoir plus et ne renvoyez votre notification avec accord que dans le cas où le nouveau revenu cadastral ne dépasse pas l'ancien × les coefficients suivants.

- 2,6 coefficient national normal
- 2,43 coefficient normal pour Aubel.
- 2,71 coefficient normal pour l'entité Blegny
- 3,15 pour l'entité Dalhem
- 2,29 pour Herstal
- 2,59 pour Herve
- 2,10 pour Liège

- 2,86 pour le nouveau Soumagne
- 2,91 pour Thimister Clermont
- 2,02 pour Verwiers
- 2,42 pour la nouvelle entité Visé.

D'ailleurs, ami lecteur, si vous trouvez dans une autre zone du pays tout entier, ou si vous avez des immeubles situés en dehors des zones citées ci-dessus, une simple coup de téléphone ou (041) 23 74 65, tous les vendredis de 17 h 30 à 14 h 30 vous permettra d'en savoir plus. Vous pouvez sonner de la part de Blegny Initiatives et bien sûr, vous devrez confirmer votre demande par écrit. Il vous sera répondu par écrit et la consultation vous coûtera 508 F pour un problème général et 708 F si votre demande touche de près ou de loin un problème relatif à un bail à ferme.

Je ne puis que vous engager à la prudence pour ne pas répondre trop vite au cadastre parce que votre accord va engager votre précompte immobilier et votre impôt global (impôt des personnes physiques) à partir de 1980 non plus pour 20 ans, mais pour 10 ans cette fois (la loi vient d'être changée).

Et notre journal veut vous aider dans cet engagement qui va fatalement peser sur notre avenir tout proche et celui de toute votre famille.

Je conclurai, en vous disant que si mes premières rubriques sont ou seront longues, croyez-moi, l'effort de lire en vaut vraiment la chandelle au vu de l'actualité fiscale.

Car, comme l'écrivait le 27 juillet dernier, Monsieur Yves de Serry (un ancien condisciple de la Ssac) actuellement président du Syndicat National des Propriétaires: « Les taxes et la mort sont inévitables. MAIS ÊTRE TAXE A MORT DOIT ÊTRE EVITE ».

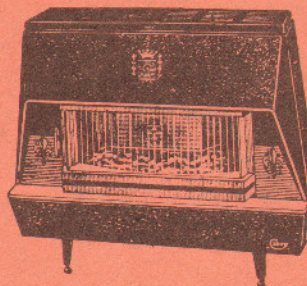
André FIX.

Faites un usage régulier du

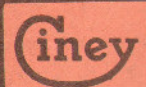
Thé des Familles

Assure un bon fonctionnement du foie, estomac, intestin, rein et vessie. Stimule la bonne digestion des aliments. Laxatif idéal libérant chaque jour l'intestin. Doué d'une réelle action dépurative, il purifie le sang à chaque changement de saison et vous débarrasse des impuretés causant bien des maux. Le **THE DES FAMILLES** est la santé pour tous, grands et petits.

TOUTES PHARMACIES



POÈLERIE
DENOZ



12, rue de la Station
4570 BLEGNY-TREMBLEUR
Tél. 87 40 18

Vous y trouverez la gamme complète des appareils CINEY

CHARBON - MAZOUT - GAZ

Facilités de paiement